

# CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 MARS 2021

## COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt-et-un,  
et le Jeudi 11 Mars à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

### Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMOIN, MAYOR, FALCO, GARCIA, AYOT, IMBERT, SANTINI, COLSON (jusqu'au point 10 : Demande de subvention au titre du dispositif travaux de proximité 2021 du Conseil Départemental 13 - transformation de l'ancien local médecine scolaire de l'école primaire Calamand et installation de capteurs d'air dans les écoles et crèches de la ville), QUET, ARAGNEAU, BREMAUD, TRAMONTIN, EINAUDI, MORA, ALVERNHE, BLANCHON, GEFFRAULT, BERNARDET, GRIMALDI, PRIAUD, TRONC, RAOULT, CABBILLAU, DECOMBIS, GODIN, AQUARON, SIERRA, GOUIN, REYNAUD, PLANELLES, LEBAN, PRETOT (jusqu'au point 2 : Débat sur les orientations budgétaires pour 2021), CAILLAT, BOUTROUX, CRIADO, GABANOU.

### Absents excusés :

M. COLSON, Adjoint au Maire, procuration à M. EINAUDI (à partir du point 11 : Travaux de rénovation des centrales de traitement de l'air (CTA) du stade nautique – demande de subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) classique 2021)

Mme SLOTALA, Conseillère Municipale, procuration à Mme JOULIA

Mme BRAHMIA, Conseillère Municipale, procuration à M. BREMAUD

Mme LOPEZ, Conseillère Municipale, procuration à Mme TRAMONTIN

M. PRETOT, Conseiller Municipal, procuration à M. PLANELLES (à partir du point 3 : Travaux au groupe des Magnanarelles - Garantie d'emprunt à Ouest Provence Habitat)

M. ESNAULT, Conseiller Municipal, procuration à M. CAILLAT.



Monsieur le Maire ouvre la séance à 9h00. Monsieur Michel CAILLAT désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

## **A – Communications de Monsieur le Maire**

### **1) Hommages**

Une minute de silence est observée en hommage à :

- Madame Suzanne AYMES, décédée le 26 janvier 2021 à l'âge de 92 ans. Elle était la femme du boulanger, Paul, à Entressen et a servi la population pendant 30 ans avant de devenir la factrice du village. Sa fille Jocelyne, a travaillé à la Mairie d'Entressen.

- Monsieur Alexandre AYOT, décédé le 22 décembre 2020 à l'âge de 78 ans. Père de deux enfants, Nicolas et Valérie, il intègre DASSAULT aviation où il poursuivra sa carrière professionnelle. C'était un joueur de billard français, secrétaire de la ligue française et membre fondateur du club de billard Istréen, mais aussi joueur de handball de haut niveau et amateur d'aviation et de navigation. Il était le beau-père de Suzelle Ayot, Adjointe au Maire, déléguée au commerce et à l'artisanat.

- Madame Honorine DRUMINY, décédée à l'âge de 91 ans. Elle a été d'une aide précieuse pour le quartier du Ranquet afin que les habitants puissent demeurer sur place. Elle était la mère de trois enfants dont Pascal, qui a été instituteur puis directeur de plusieurs écoles d'Istres et Président de l'association « L'Escale jeunes ».

- Monsieur Barthélémy BALZANO, décédé le 10 février à l'âge de 91 ans. Il a fait toute sa carrière professionnelle dans l'entreprise BP. Amoureux de la ville d'Istres et soucieux de la préservation de son patrimoine, il a fait paraître deux ouvrages sur la commune et a travaillé en collaboration avec l'Office de Tourisme. Il lègue à la ville d'Istres toutes ses recherches.

- Monsieur Julien ANDRE dit « Moustache », décédé le 17 février 2021 à l'âge de 88 ans. Il était membre du club « La Boule Humide » et a fait sa carrière au sein de la collectivité.

- Monsieur Gérard FONDI, décédé le 21 décembre à l'âge de 69 ans. Il appartenait à une grande famille Istréenne et était agent de la collectivité depuis 1993.

- Monsieur Jean Marc JULLIEN, décédé le 18 février 2021 à l'âge de 69 ans. Il a été directeur du centre social des Magnans qu'il a quitté pour le monde du Handicap et a fini sa carrière à Ouest Provence dans le domaine de l'emploi à caractère social, où il a participé à la création de l'association ISIS. Il était l'époux de Madame Michèle Jullien, ancienne directrice du CCAS.

- Monsieur Antoine MARY, décédé le 31 janvier 2021 à l'âge de 77 ans. Figure incontournable du handball, il a œuvré pour des clubs alentours et dernièrement pour celui d'Istres, passion qu'il a découverte à travers son fils Alexandre.

- Monsieur Jean-Pierre STATTNER, décédé le 25 janvier 2021 à l'âge de 81 ans. Éducateur bénévole puis secrétaire au Football Club d'Istres où il a rencontré Monsieur Michel AVIET, il a concouru à donner le nom d'Auguste AUDIBERT, lui aussi bénévole, au complexe sportif Istréen. Il était également ancien combattant. Il avait plusieurs passions, le football, la pêche mais aussi la pétanque au boulodrome de Rassuen. Monsieur le Maire proposera de dénommer un stade de ce complexe « Jean-Pierre STATTNER » et de le faire également pour Monsieur Michel AVIET.

- Monsieur Olivier DASSAULT, décédé le 07 mars 2021 à l'âge de 69 ans dans un accident d'hélicoptère. C'était un homme d'affaires et politique français, député de l'Oise depuis 2002, fils de l'industriel Serge DASSAULT. Son père l'avait nommé Directeur Adjoint d'Europe Falcon Service et Directeur de la stratégie des Avions Civils. Passionné de musique et de photographie, il reçoit de belles distinctions telles que Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.



### **1) Aides accordées au commerçants :**

Monsieur le Maire rappelle les mesures prises lors du premier confinement, notamment la subvention de 50 000€ transformée en bons d'achat à l'association les Boutiques d'Istres, l'abondement de 200 000€ au Fonds Covid Résistance et l'exonération des loyers pour les commerces et entreprises occupants des locaux municipaux et métropolitains. Il fait part des mesures depuis le second confinement comme :

- 100 000€ de subvention à l'association des Boutiques d'Istres qui seront aussi transformés en bons d'achats générant 500 000€ de chiffre d'affaires,
- 100 000€ en aide directe pour ceux dont les activités n'était pas compatibles avec le « click and collect »,
- exonération des droits de place durant le mois de décembre pour ceux souhaitant un étal devant leur vitrine dès leur réouverture,
- gratuité des parkings durant les deux week-ends précédant Noël
- exonération des loyers de novembre pour les entreprises ou commerçants occupants des locaux municipaux ou métropolitains n'ayant eu aucune activité.

Monsieur le Maire indique les nouvelles mesures en faveur des établissements de restauration à ce jour toujours fermés :

- aide forfaitaire au loyer de 1000€,
- aide à la relance de l'activité dès la réouverture au public des établissements de restauration avec l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des commerçants afin de leur permettre de vendre des « bons restos » de 5€ d'une valeur de 10€.

### **2) Avancement sur les dossiers « Santé » :**

Monsieur le Maire remercie Monsieur Michel COLSON, adjoint délégué à la santé, pour son investissement et son aide pour palier le déficit médical.

Il précise que même si le centre médical du Forum des Carmes propose des consultations sur des plages horaires larges, il manque néanmoins un suivi dû au manque de médecins généralistes. Il affirme travailler sur ce dossier avec grand intérêt et informe qu'un centre médical supplémentaire sera prochainement installé à proximité des quartiers Sud.

#### Maison Régionale de Santé :

Monsieur le Maire rappelle que la MRS est un service municipal créé en 2014 avec Monsieur Michel COLSON afin d'intégrer « la Santé » comme champ d'action obligatoire.

Il précise la gratuité et la confidentialité de cet établissement qui rassemble de nombreux domaines dans lesquels il est possible de côtoyer un grand nombre de professionnels. Il remercie la directrice Madame Sylvette Golia.

#### Pôle Femme Mère Enfant :

Monsieur le Maire informe que les équipes sont aujourd'hui au complet avec 17 professionnels de santé. Il précise une forte fréquentation avec un total de 21 951 consultations pour 2020. Il salue le secrétariat médical pour sa performance et ses compétences au service de la patientèle et des professionnels. L'accueil physique et téléphonique des trois secrétaires représente 35 940 contacts

Il rappelle qu'il manque un seul élément pour que l'ensemble soit parfait, la maison de naissance qui n'a pu encore voir le jour, la loi exigeant la contiguïté avec une maternité agréée.

Il termine sur un hommage à Madame Rose ESTIENNE et propose de dédier son nom à l'espace sages femmes de cette structure.

### **3) POINT covid- Centre de vaccination :**

Monsieur le Maire informe que la part des variants continue de progresser significativement en région PACA. Le taux d'incidence est stable, 363 pour 100 000 habitants dans la région PACA et 323 dans les Bouches-du-Rhône. Même si la vaccination s'accélère, l'état d'urgence sanitaire est renforcé.

Monsieur le Maire remercie Messieurs COLSON et ARAGNEAU, adjoints au Maire, ainsi que le Docteur MARZANNO, pour leur disponibilité dans la mise en place du centre de vaccination au Gymnase le Podium depuis le 19 janvier 2021. Il rappelle les jours d'ouverture du lundi au vendredi et le samedi si besoin. Il précise que la vaccination se fait avec le vaccin Pfizer uniquement. Les colis de flacons sont récupérés par les agents de la Direction des Sports à la pharmacie de la Timone puis emmenés à la pharmacie de la clinique d'Istres qui se charge d'en vérifier la conformité avant d'être déposés au gymnase le Podium. Le site



est gardé par un gardien de la ville et une société de gardiennage. La prise de rendez-vous s'enregistre via la plateforme Doctolib et uniquement par le biais d'une plateforme d'appels de la ville au 04.13.29.52.52.

Les publics concernées sont les plus de 75 ans, les moins de 75 ans présentant certaines pathologies graves dont la liste est définie par la Haute Autorité. Aucune dose n'est perdue car chaque annulation est remplacée par un autre candidat grâce à une liste d'attente.

Monsieur le Maire félicite Madame Gladys HARO pour la gestion du dispositif et toutes les activités liées à ce centre COVID.

Monsieur le Maire donne quelques chiffres concernant la vaccination : dotation de 360 doses de vaccin par semaine puis une dotation de 852 doses par semaine à partir du 15 mars.

Total des publics vaccinés en primo vaccination : 1475 personnes au 12 février 2021.

Au 15 février a commencé la campagne de deuxième injection. Pour faire suite à une réévaluation de l'Agence Régionale de Santé le 22 février, la ville d'Istres a pu ajouter des primo vaccinations en plus des rendez-vous de deuxième injection. Dans le cadre d'une opération coup de poing de l'ARS, le centre a pu ouvrir samedi 06 mars pour 300 doses.

Une réflexion est menée avec l'ARS sur l'ouverture éventuelle de nouveaux centres.

Monsieur le Maire précise qu'à ce jour 5434 injections ont été effectuées.

#### **4) Plan vélo**

Monsieur le Maire informe avoir installé la commission extra municipale Vélo en décembre 2020 et désigné Monsieur Jean-Marc MANENQ Président de cette instance aux côtés des élus Eric CASADO, Yves GARCIA et Johny BLANCHON. Il précise que la commission a élaboré un plan vélo communal.

Monsieur le maire remercie le Président du Conseil Régional, ainsi que la Présidente de la Métropole, qui ont inscrit le plan vélo dans le dispositif des aides qui font partie du plan de relance, ce qui permettra d'obtenir des subventions. Ce projet tourne autour de 10 millions d'euros.

Dès 2021, la collectivité sera en capacité de présenter les éléments issus de la première étude. Le groupe de travail a validé le principe de 6 lignes pour une efficacité des trajectoires qui couvriront l'ensemble du territoire du Nord au Sud de la ville.

#### **B – Approbation des Procès Verbaux des séances des Conseils Municipaux des 26 novembre et 23 décembre 2020**

- POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Istres Audacieuse)

#### **C - Décisions valant délibérations du 16 décembre 2020 au 02 mars 2021**

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 16 décembre 2020 au 02 mars 2021, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

#### **Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 11 mars 2021**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

##### **1 – Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

##### **50 – Dénomination de ronds-points**

###### **ROND POINT DE L'AFPA : Rosa PARKS**

- POUR : 40 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Istres Audacieuse)

###### **ROND POINT DES BOLLES : Germaine TILLION -**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

###### **ROND POINT ST EXUPERY : Olympe DE GOUGES**

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS



**51** – Dénomination de la maison du Citoyen

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**52** – Dénomination Espace Sages-Femmes du pôle Femme Mère Enfant Simone VEIL

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

### **FINANCES**

**2** – Débat sur les orientations budgétaires pour 2021

- POUR : 36 voix (Liste Nous sommes Istres I, BOUTROUX Marie-Cécile)

- CONTRE : 7 voix (Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres)

**3** – Travaux au groupe des Magnanarelles - Garantie d'emprunt à Ouest Provence Habitat

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**4** – Opération de réaménagement, d'extension et de valorisation du port de plaisance des Heures Claires et de ses abords – avenant n°1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**5** – Constitution d'un groupement de commandes avec le CCAS pour la fourniture d'articles, de produits et de petit matériel d'hygiène, de nettoyage et d'entretien ménager

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**6** – Construction d'une nouvelle cuisine centrale - lancement d'un concours de maîtrise d'oeuvre

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**7** – Réhabilitation et rénovation du Théâtre de l'Olivier : lancement d'un concours de maîtrise d'oeuvre

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**8** – Demande de réaffectation de la subvention obtenue auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du fonds départemental Plan air-énergie-climat territorial 2020 pour l'achat de véhicules et engins de voirie électriques neufs

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**9** – Demande de subvention au titre du dispositif travaux de proximité 2021 du Conseil Départemental 13 - reprise de l'étanchéité du toit terrasse de la crèche et du logement de fonction de la Terroulette

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**10** – Demande de subvention au titre du dispositif travaux de proximité 2021 du Conseil Départemental 13 - transformation de l'ancien local médecine scolaire de l'école primaire Calamand et installation de capteurs d'air dans les écoles et crèches de la ville

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**11** – Travaux de rénovation des centrales de traitement de l'air (CTA) du stade nautique – demande de subvention Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) classique 2021

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**12** – Transformation et extension de l'espace de restauration du groupe scolaire Elise et Jean Mille - demande de subventions Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) classique 2021 et Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT) 2021

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

14 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide aux équipements de vidéoprotection 2021

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS  
13 – Demande de réaffectation de la subvention obtenue auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif d'Aide exceptionnelle COVID-19 - Relance 2020 à la rénovation du sol sportif de la halle polyvalente

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

15 – Remise gracieuse de dette - Budget Principal - Exercice 2021

- POUR : 42 voix (Liste Nous sommes Istres !, Listes Istres Audacieuse, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires BOUTROUX Marie-Cécile, GABANOU Grégory)

- ABSTENTION : 1 voix (CRIADO Rose)

16 – Adhésion à l'association « villes et villages où il fait bon vivre »

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

17 – Adhésion de la Ville d'Istres à l'Association des Archivistes Français (AAF)

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

18 – Aide exceptionnelle de la Commune d'Istres aux établissements de restauration, salles de sport et de loisirs faisant l'objet d'une fermeture administrative et devant s'acquitter d'un loyer au titre de leur local commercial

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, Liste En Avant Istres, BOUTROUX Marie-Cécile)

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (BREMAUD Laurent, AQUARON Romain)

19 – Remise sur les redevances d'occupation du domaine public - terrasses – janvier et février 2020

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

20 – CEC les Heures Claires - Tarifs des prestations du Collège Alain SAVARY

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

21 – Tarification unique de la restauration scolaire pour l'année 2020/2021

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

22 – Journée Taurine du 17 octobre 2021 - Tarifs

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, BOUTROUX Marie-Cécile)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste En Avant Istres)

23 – Salon du Vin et de la Gastronomie - tarifs et conventions applicables à compter de l'édition 2021.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

24 – Convention de partenariat entre la ville d'ISTRES et la Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Règlement intérieur de la réserve communale

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 – Règlement des arrosages pour le Canal de Craponne et ses filioles

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS



**27** – Redevance d'accès à l'eau des canaux d'irrigation repris par la Ville

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**28** – Rues de l'Etang - Répartition de la Subvention 2019 versée par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**29** – Renouvellement convention cadre entre le Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence et la commune d'Istres relative à la mise en place d'un partenariat avec les services de compétence communale accueillant des publics jeunes

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

#### PERSONNEL

**30** – Ajustement du tableau des effectifs

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

#### DESIGNATION

**31** – Désignation des représentants du Conseil Municipal au Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme

Sont désignés À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Titulaires : Véronique DECOMBIS, Jérémy SIERRA, Suzelle AYOT

Suppléants : Marie-José ALVERNHE, Romain AQUARON, Céline CAMOIN

#### URBANISME

**32** – Modification de la délibération n°10/17 du 16 mars 2017 ayant pour objet l'attribution d'une subvention relative à l'acquisition d'un véhicule électrique neuf (voiture 100% électrique ou 2 roues/vélo à assistance électrique)

- POUR : 42 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, BOUTROUX Marie-Cécile, CRIADO Rose)

- ABSTENTION : 1 voix (GABANOU Grégory)

**33** – Adhésion au règlement départemental d'attribution de la subvention « Opération Façades » dans le cadre du nouveau dispositif : Aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**35** – Constitution d'une servitude de passage aérien et d'une servitude conventionnelle de pose de coffret au profit d'ENEDIS sur les propriétés communales cadastrées section BO N°107 et 110, impasse des Noisetiers

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**36** – Constitution d'une servitude de passage et de tréfonds au profit d'ENEDIS sur la propriété communale cadastrée section CZ N°276 - Secteur du Deven – pour l'implantation d'une ligne Haute Tension de 20 000 volts en souterrain.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**37** – Conclusion d'une convention d'occupation temporaire conférant des droits réels nécessaire à l'installation d'un relais de radiotéléphonie sur l'assiette foncière du gymnase Le Podium, cadastrée section K N°1246 sis 12 Chemin de Capeau.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**38** – Modification de la Délibération N° 165/20 du 22 juillet 2020 relative à la cession onéreuse d'une emprise de 32m<sup>2</sup> à détacher du domaine public communal sise Avenue du stade au profit de Monsieur SIGONNEAU

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**39** – Cession au profit de la Commune, d'une voirie aménagée de 1 002m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle cadastrée Section AH N° 364 par BOUYGUES IMMOBILIER, prévue au titre du Permis d'Aménager 13 047 19 G0005 sis Chemin de Trigance

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**40** – Modification de la délibération N°64/17 du 16 mars 2017 relative à l'acquisition de la parcelle cadastrée section AW N° 94 sise Raymond FILIPPI, propriété de la Société Foncière Mazarine

- POUR : 42 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, BOUTROUX Marie-Cécile, CRIADO Rose)
- ABSTENTION : 1 voix (GABANOU Grégory)

**41** – Modification des délibérations n°371/17 du 21 décembre 2017 et 107/18 du 12 avril 2018 relatives à la cession onéreuse du lot N°5 de la copropriété existante sur la parcelle cadastrée section CK N°3 sise Boulevard Léon Jouhaux au profit de la SCI DODIE.

- POUR : 42 voix (Liste Nous sommes Istres !, Liste Istres Audacieuse, Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, BOUTROUX Marie-Cécile, CRIADO Rose)
- ABSTENTION : 1 voix (GABANOU Grégory)

**42** – Cession onéreuse d'une emprise de 34m<sup>2</sup> à détacher du domaine public sise rue de l'Hysope à Entressen au profit des propriétaires riverains

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**43** – Cession onéreuse d'une emprise de 104m<sup>2</sup> à détacher du Chemin rural de Vigne Vieille au profit de propriétaires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**44** – Cession onéreuse d'un terrain communal cadastré section CY N°81, lot 11 (ex 48ter) du Lotissement des Heures Claires, sis chemin du bateau de suffren, au profit du locataire

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**45** – Cession onéreuse d'un terrain communal cadastré section CY N°83, lot 12 (ex 48bis) du Lotissement des Heures Claires, sis chemin du bateau de suffren, au profit des locataires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**46** – Cession onéreuse d'une bande de terrain de 163 m<sup>2</sup> dont 138m<sup>2</sup> détacher de la parcelle AI n°155 et 25m<sup>2</sup> à extraire du domaine public, sise rue François VILLON au profit de la Société SRMJ Boulangerie « Arbre à pain »

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**47** – Echange sans soulte d'une emprise de 95m<sup>2</sup> à détacher du domaine public communal en contre partie de la parcelle cadastrée Section DV N° 101 d'une superficie de 77m<sup>2</sup> en vue de régulariser la situation foncière d'une propriété, sise Rue de l'hysope

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS



**48** – Désaffectation et Déclassement du domaine public communal d'une bande de terrain de 102 m<sup>2</sup> sise lieu-dit Pinède de la Prédina préalablement à sa cession

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**49** – Acquisition d'un fonds de commerce dénommé « Snack Le Prépaou » formant le Lot 14 de la Copropriété du Centre Commercial du Prépaou, sise Placette des Magnans.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**34** – Poursuite de l'opération du Port des Heures-Claire : Avis sur la procédure d'extension portuaire du Port des Heures Claires.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**53** – Dénomination du parking Tivoli

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Monsieur le Maire indique la date de la prochaine séance du Conseil Municipal, soit le mercredi 14 avril 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 50.

Fait à ISTRES le 11 Mars 2021

Le Maire d'Istres



François BERNARDINI